

Préservation de la fertilité

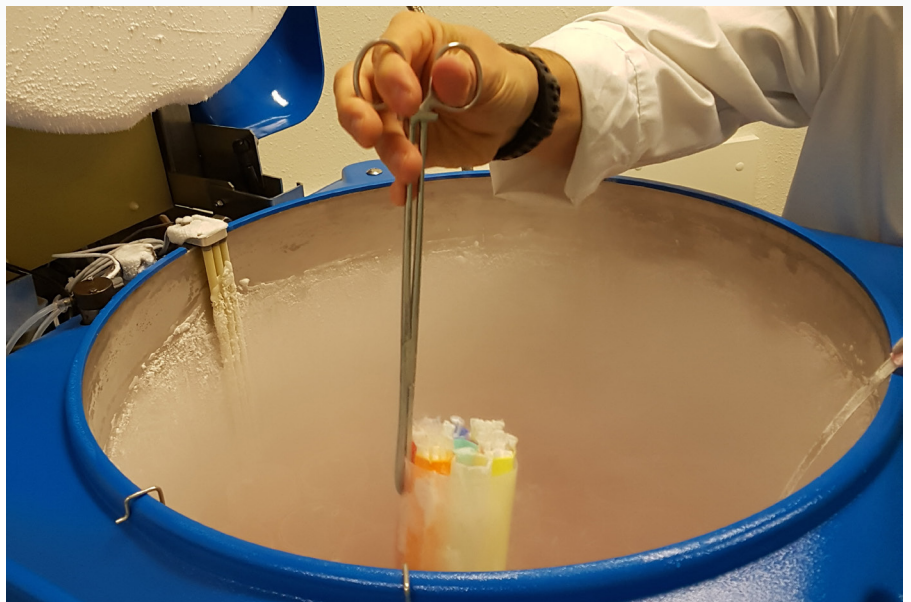
1^{ère} grossesse en Alsace
d'une patiente guérie d'un cancer
grâce à une autogreffe de tissu ovarien
réalisée aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS)

La **préservation de la fertilité** est une prise en charge proposée aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS) à tout patient sujet à une prise en charge médicale ou chirurgicale lourde pouvant impacter sa fertilité ultérieure (chimiothérapie, médicaments cytotoxiques, chirurgie extensive...). Les HUS sont heureux d'annoncer la **grossesse spontanée de leur première patiente traitée par chimiothérapie et en rémission totale, grâce à une préservation de tissu ovarien**. Il s'agit d'une première en Alsace.

Atteinte d'un lymphome T en 2013 impliquant un traitement de chimiothérapie stérilisant, Mme B. a été adressée dès ce diagnostic au **centre d'Assistance Médicale à la Procréation (AMP) des HUS**, situé au CMCO de Schiltigheim. Agée de 28 ans à cette époque, le traitement qui l'attend risque de compromettre ses possibles grossesses futures. L'équipe du centre d'AMP lui présente, dans ce contexte, les différentes techniques de préservation de fertilité possibles avant d'entamer le traitement par chimiothérapie. En raison de l'urgence thérapeutique, Mme B opte pour la **préservation de tissu ovarien**. Elle bénéficiera en 2014 d'une greffe de moelle osseuse qui conduira à une rémission totale de son lymphome.

Entièrement prise en charge par la sécurité sociale, la **cryoconservation de tissu ovarien** consiste à conditionner en petits fragments le cortex ovarien pour le conserver à des températures de froid extrêmes dans de l'azote liquide. Si un bilan d'infertilité confirme, à la suite d'un traitement lourd, une atteinte de la fertilité, la patiente peut alors contacter son gynécologue pour envisager une greffe de ce tissu. Cette greffe a pour but de **restaurer la fertilité de la patiente**, en lui permettant à nouveau de produire des ovocytes pouvant donner lieu à une grossesse spontanée.

Dans le cas de Mme B., **l'autogreffe a été réalisée le 15 mai 2017 à partir de tissus ovariens conservés depuis 2013**. Cette congélation avait été réalisée par le Dr Teletin, responsable du CECOS d'Alsace (Centre d'Etude



et de Conservation des Œufs et du Sperme – CMCO de Schiltigheim). Des fragments de tissus conservés ont été assemblés en un chapelet puis fixés sur l'ovaire alors que d'autres ont été déposés sur la fossette ovarienne. **Un an plus tard, la patiente a retrouvé ses fonctionnalités ovariennes et annonce être tombée enceinte spontanément.**

Cet acte chirurgical a été réalisé sur le site du CMCO par le Dr Garbin et le Dr Pirrello des HUS. Il s'agissait de la deuxième greffe de ce type réalisée aux HUS et s'inscrivait dans le cadre d'un **protocole de recherche national multicentrique (DATOR)**, dont le centre coordinateur est le CHU de Besançon.

Cette patiente est la 29^{ème} grossesse constatée dans le cadre de ce protocole national de recherche. **Désormais depuis juin 2018, il est possible en France de réaliser des greffes de tissu ovarien hors protocole de recherche** et on estime, à ce jour, à 100 environ le nombre de naissances qui sont issues de cette technique dans le monde.

A propos de l'Aide Médicale à la Procréation (AMP) aux HUS

Première maternité de France métropolitaine, les HUS ont vu naître, en 2017, plus de 6000 bébés sur leurs sites du CMCO et de l'hôpital de Hautepierre. Le site du CMCO des HUS est, depuis 1982, le seul centre dans le Bas-Rhin autorisé à mettre en œuvre l'assistance médicale à la procréation. Les consultations d'AMP y sont librement accessibles à toute patiente présentant des problèmes de fertilité médicalement constatés. Le CMCO est le seul centre de France à proposer l'ensemble des prises en charges possibles d'AMP.

On comptabilise chaque année aux HUS :

- plus de 1300 ponctions ovocytaires
- plus de 800 transferts d'embryons congelés
- plus de 450 inséminations intra-utérines
- **...et surtout plus de 450 naissances à l'issue d'un suivi au sein du centre d'AMP en 2017 !**

Plus de 150 patientes ont préservé des ovocytes ou du tissu ovarien au sein du centre et plus de 40 tissus ovariens ont ainsi pu être auto-conservés.

En savoir plus sur la préservation de la fécondité :

www.chru-strasbourg.fr › Liste des pôles › Gynécologie-obstétrique › Assistance Médicale à la Procréation (AMP)

Les HUS en 2017, ce sont :

- ▶ 800 000 consultations
- ▶ 400 greffes
- ▶ 6 000 Accouchements
- ▶ 11 800 personnels dont 2 800 médecins
- ▶ 22 équipes labellisées en recherche clinique
- ▶ 1 100 professionnels formés dans les 7 écoles et instituts

A PROPOS DES HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG (HUS) : EXIGENCE ET INNOVATION AU SERVICE DU PATIENT

Premier employeur d'Alsace, les HUS sont composés de six établissements. Ils assurent une mission de soin mais également de recherche et d'enseignement. Leur spécificité de Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU) leur permet d'assurer aussi bien des soins courants à la population de Strasbourg et de ses environs, que de prendre en charge des patients aux maladies complexes ou rares issus de secteurs géographiques plus éloignés.

CONTACT PRESSE

Clémentine COLIN - 03 88 11 62 87 / presse@chru-strasbourg.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 5 octobre 2018